



Compte Administratif 2018

Budget Primitif 2019

Note de présentation des informations financières essentielles

SOMMAIRE

- I. Éléments de contexte local
- II. Éléments budgétaires à retenir pour 2019 - en Fonctionnement
- en Investissement
- III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement
- IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette
- V. Niveau et évolution de l'endettement
- VI. Capacité de désendettement
- VII. Niveau et évolution des taux d'imposition
- VIII. Principaux ratios financiers
- IX. Effectifs de la Collectivité

I. Élément de contexte local

Aux portes de la ville de Nantes, la Commune de Sautron s'étend sur un peu plus de 17 km² et compte 7 867 habitants (population DGF 2018).

A l'instar des autres communes limitrophes de Nantes, l'évolution démographique a été très forte durant le dernier siècle (en 1968, Sautron comptait en effet 1 333 habitants).

Selon les prévisions, et à la lumière des dernières opérations de recensement, la population sautronnaise va continuer à croître durant les prochaines années.

Commerces, professions libérales, artisans et industries installés au sein de plusieurs zones commerciales artisanales... Sautron comptabilise presque 300 professionnels.

La ville se caractérise enfin par le dynamisme de son tissu associatif. En effet, 68 associations proposent 104 activités et regroupent plus de 5 500 adhérents, dont plus de 3 500 Sautronnais.

Le Budget principal de la Ville de SAUTRON ne compte aucun Budget annexe – les compétences en matière d'eau et d'assainissement relèvent de l'Intercommunalité (Nantes Métropole)

Les missions d'action sociale sont gérées par le CCAS de SAUTRON.

II. Eléments budgétaires à retenir pour 2018 / 2019 – en Fonctionnement

En termes de recettes :

(principales recettes représentant environ 90 % des recettes réelles de fonctionnement)

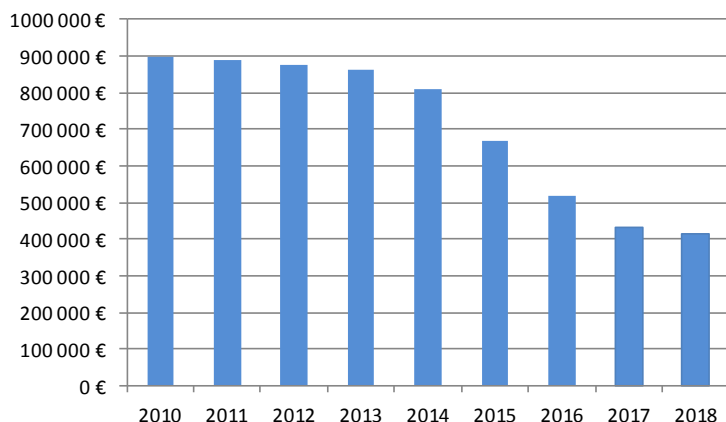
1. Faible progression des **bases fiscales** de Taxe d'Habitation et de Taxe sur le Foncier Bâti en 2019, par rapport à 2018 *(malgré une revalorisation annuelle des bases, par l'Etat, de + 2.2 % en 2019)*
Maintien des **taux d'imposition communaux** en 2019 (pas d'augmentation) : + 0 % pour les trois taxes locales (Habitation, Bâti et Non Bâti) après une augmentation de + 1 % en 2018
2. Augmentation des **produits des services** *(essentiellement restauration & périscolaire)*, liée à l'arrivée de population et à la hausse de fréquentation des services (697 000 € encaissés en 2018 / 711 000 € prévus pour 2019)
3. Incertitude concernant les **dotations de l'Etat** (- 3.68 % en 2018, 2019 ?)
4. Maintien des **participations de la CAF 44** au fonctionnement des structures périscolaires (450 000 €)
5. Reversements de **Nantes Métropole** : stabilité à moyen terme
 - *Évolution figée de l'Attribution de Compensation (355 832 €/an)*
 - *Incertitude concernant l'évolution de la Dotation de Solidarité Communautaire (224 000 €)*
6. Evolution aléatoire de la **taxe additionnelle aux droits de mutation**, malgré une tendance à la hausse et un ralentissement en 2018 (507 000 € en 2017, 487 000 € en 2018, 350 000 € prévu en 2019)
7. Stabilité de la **Taxe sur la consommation finale d'électricité** (166 000 € en 2018, 170 000 € prévu en 2019)
8. Stabilité des **locations immobilières (Gendarmerie, La Poste...)** (215 000 € en 2018 et 2019)

Evolution des dotations versées par l'Etat

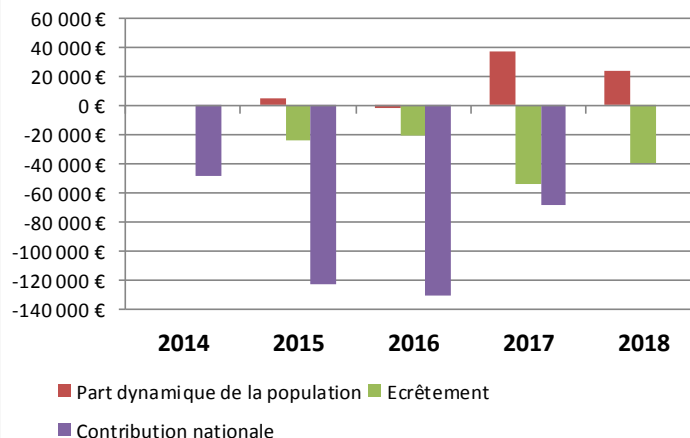
La Dotation Globale de Fonctionnement, principale dotation versée par l'Etat à la Commune, s'est relativement stabilisée en 2018. L'écrêtement est toujours supérieur à la dynamique de population. Pour 2019, les dotations ne sont pas connues au jour du vote du BP.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DGF totale	896 183 €	888 083 €	873 783 €	864 332 €	811 588 €	669 026 €	516 860 €	430 889 €	414 911 €
Dotation de base	653 626 €	659 745 €	658 811 €	661 924 €	668 985 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation de superficie	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	5 570 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Complément de garantie	236 987 €	222 768 €	209 402 €	196 838 €	185 028 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation forfaitaire N-1 retraitée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	811 191 €	669 026 €	516 860 €	430 889 €
Part dynamique de la population	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 660 €	-1 305 €	37 036 €	23 811 €
Ecrêtement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-24 348 €	-20 071 €	-54 351 €	-39 789 €
Contribution nationale	0 €	0 €	0 €	0 €	-47 995 €	-122 477 €	-130 790 €	-68 656 €	0 €

DGF totale

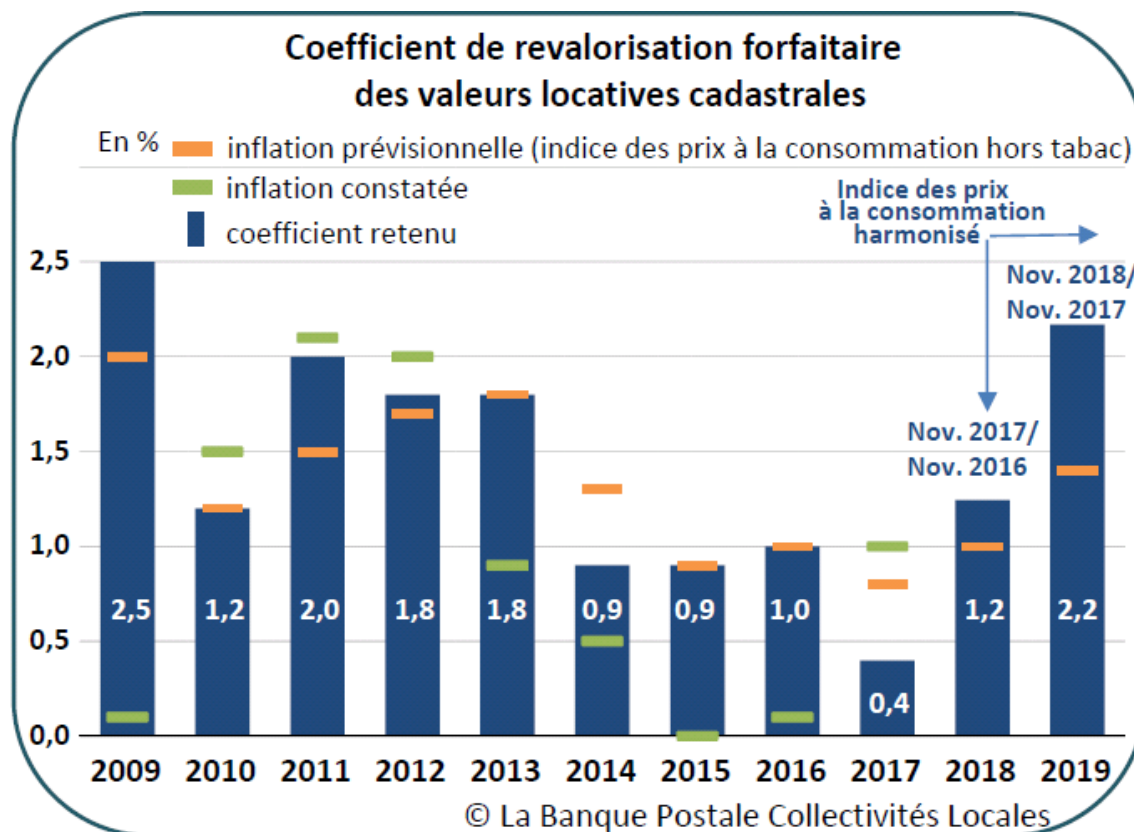


**Part dynamique de la population /
Ecrêtement / Contribution nationale**



Revalorisation annuelle des bases fiscales par l'Etat

Depuis 2018, l'Etat procède chaque année à une revalorisation des bases fiscales en lien avec l'inflation constatée sur les 12 mois précédents : pour 2019, la revalorisation des bases sera de + 2.2 % (indépendamment de l' évolution des taux votés par les Collectivités)



II. Eléments budgétaires à retenir pour 2018 / 2019 – en Fonctionnement

En termes de dépenses :

(principales dépenses représentant environ 90 % des dépenses réelles de fonctionnement)

1. Augmentation raisonnable et à minima des **charges de personnel** (+ 3.42 % prévue en 2019).
2. Augmentation des **charges à caractère général**, en lien avec le développement de l'externalisation de certaines missions au sein du service espaces verts et du service propreté, et la reprise de concessions abandonnées dans les cimetières.
3. Maintien de l'enveloppe globale des subventions et participations versées aux associations et autres organismes de droit privé (490 000 € en 2019).
4. Légère diminution des intérêts de la dette (115 000 € en 2019 contre 124 000 € en 2018) du fait du bon niveau d'autofinancement, du non recours à l'emprunt en 2018, et d'un emprunt modéré prévu en 2019 (inférieur au montant du capital de la dette remboursé dans l'année)

Focus sur les charges de personnel

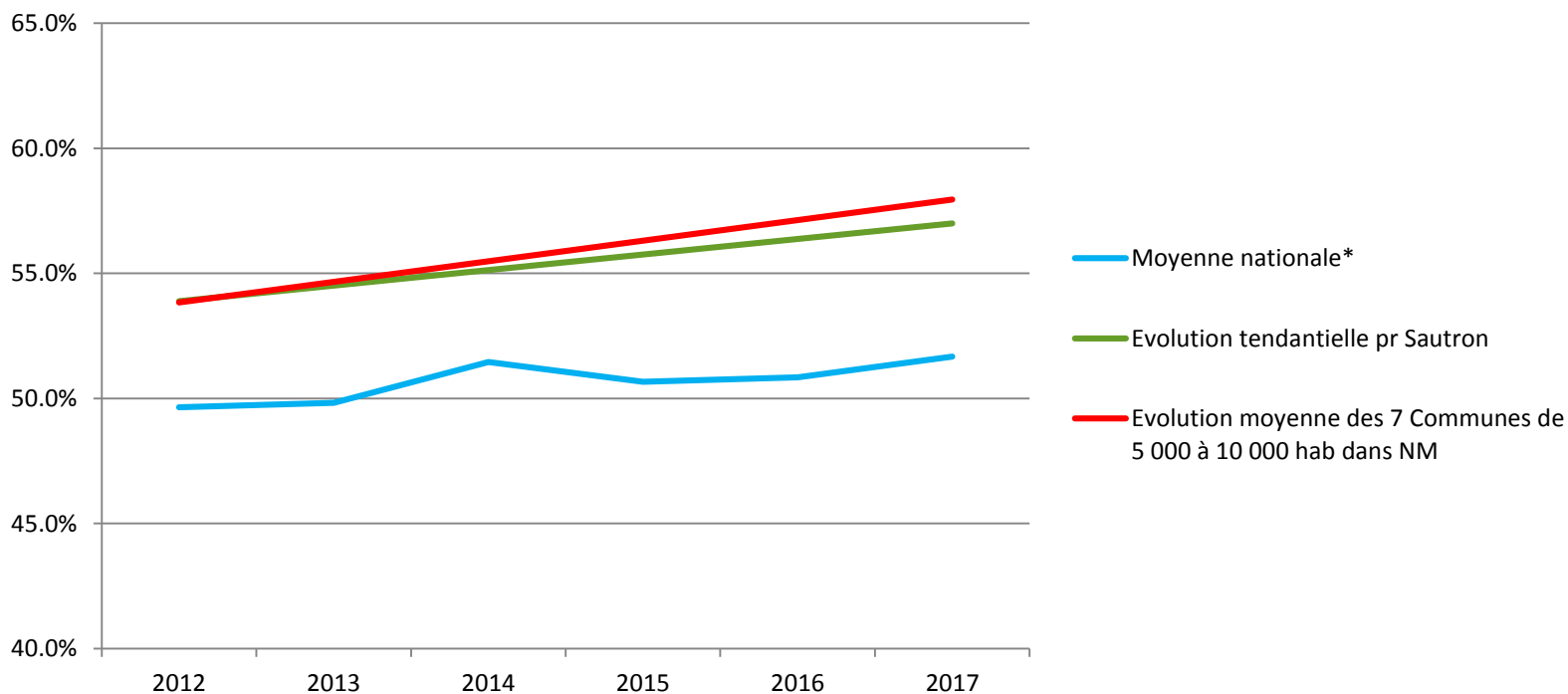
- **Frais de personnel : évènements mécaniques ou subis impactant la masse salariale**
 - Journée de carence
 - Textes réglementaires liés au Parcours Professionnel des Carrières et Rémunérations (suspendu en 2018)
 - Augmentation du taux Accidents de travail (+1%).
 - Evolution de carrière (avancements d'échelon)
 - Evolution de la population

- **Frais de personnel : évènements choisis**
 - Retour à la semaine de 4 jours
 - Augmentation des capacités d'accueil sur les centres de loisirs
 - Augmentation des surfaces bâties engendrant une augmentation du nombre d'heures d'entretien
 - Réorganisation de la cuisine centrale liée à l'augmentation de la fréquentation des services
 - Avancements de grade 2018 au 1er janvier 2019
 - Elections européennes (1 tour)
 - Externalisation de certaines missions Espaces Verts, Bâtiments et Entretien

Evolution comparée des charges de personnel avec des Communes de même strate

La masse salariale à Sautron évolue en deçà de l'évolution moyenne des autres communes de Nantes Métropole situées dans la même strate de population (de 5 000 à 10 000 habitants)

Charges de personnel en % des Dépenses de Fonctionnement



* Moyenne nationale des Communes de même strate (5 000 / 10 000 hab), membres d'un EPCI à fiscalité propre

** 6 autres Communes : Basse Goulaine, Bouaye, les Sorinières, Thouaré, la Montagne, St Jean de Boiseau

II. Eléments budgétaires à retenir pour 2019 – en Investissement

Principales dépenses d'Investissement (RAR 2018 + BP 2019) : 2 750 000 €

1. - Etudes de Maître d'œuvre et travaux de réaménagement de l'école de la Forêt
2. - Poursuite des travaux de curage de l'étang de la Bretonnière
3. - Etudes et travaux de réaménagement de la Cuisine centrale
4. - Etudes et travaux concernant la réfection de la salle DELTA (couverture, charpente, isolation, éclairage)
5. - Etudes de programmation et diagnostic des salles de sports
6. - Etudes et travaux de construction d'un espace de convivialité au terrain de football
7. - Renouvellement matériels aux Ateliers Municipaux

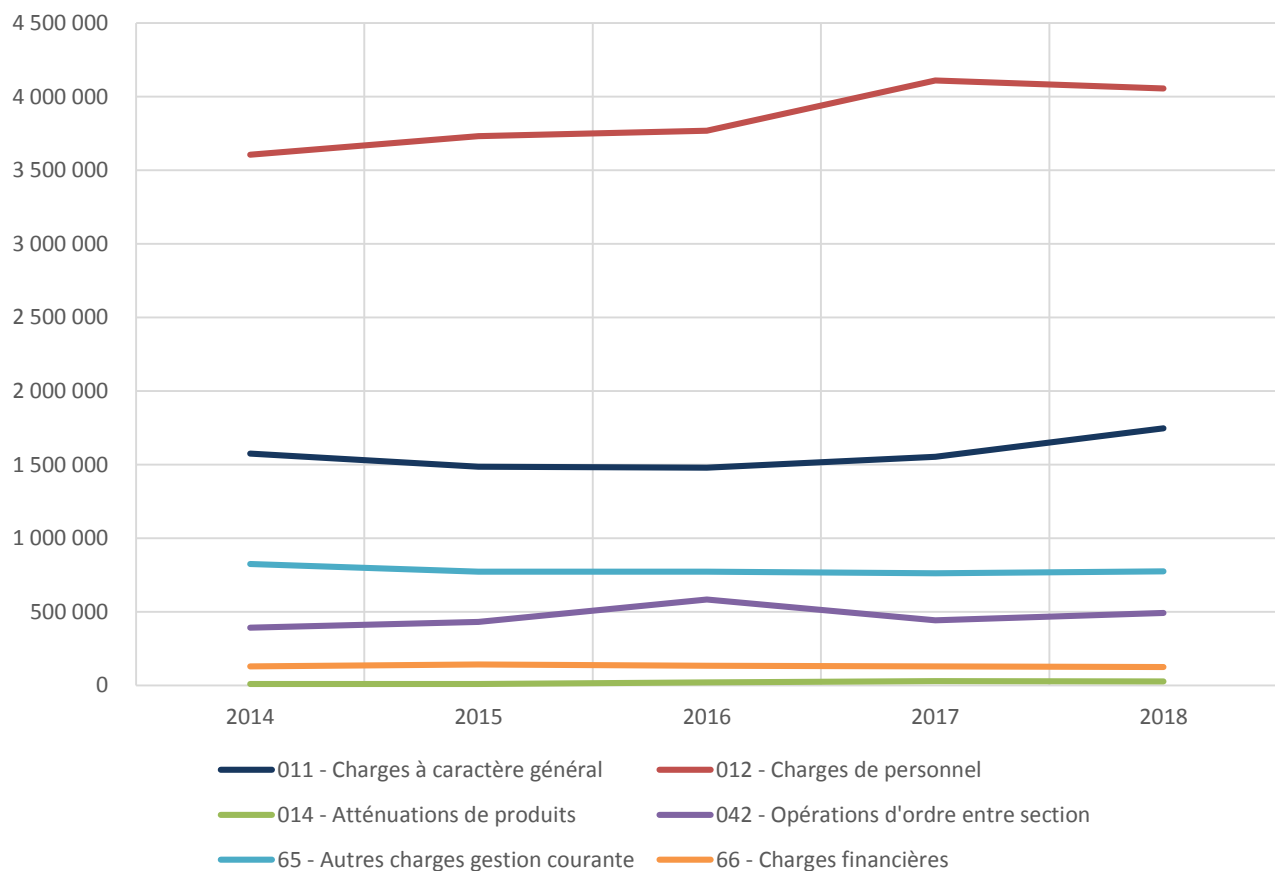
+ remboursement du capital de la dette (530 000 €)

Principales recettes d'Investissement (RAR 2018 + BP 2019) : 2 597 000 €

1. Autofinancement sur fonds propres (1 300 000 €)
2. Fonds de compensation de la TVA (350 000 €)
3. Subventions (547 000 €)
4. Emprunt (400 000 €)

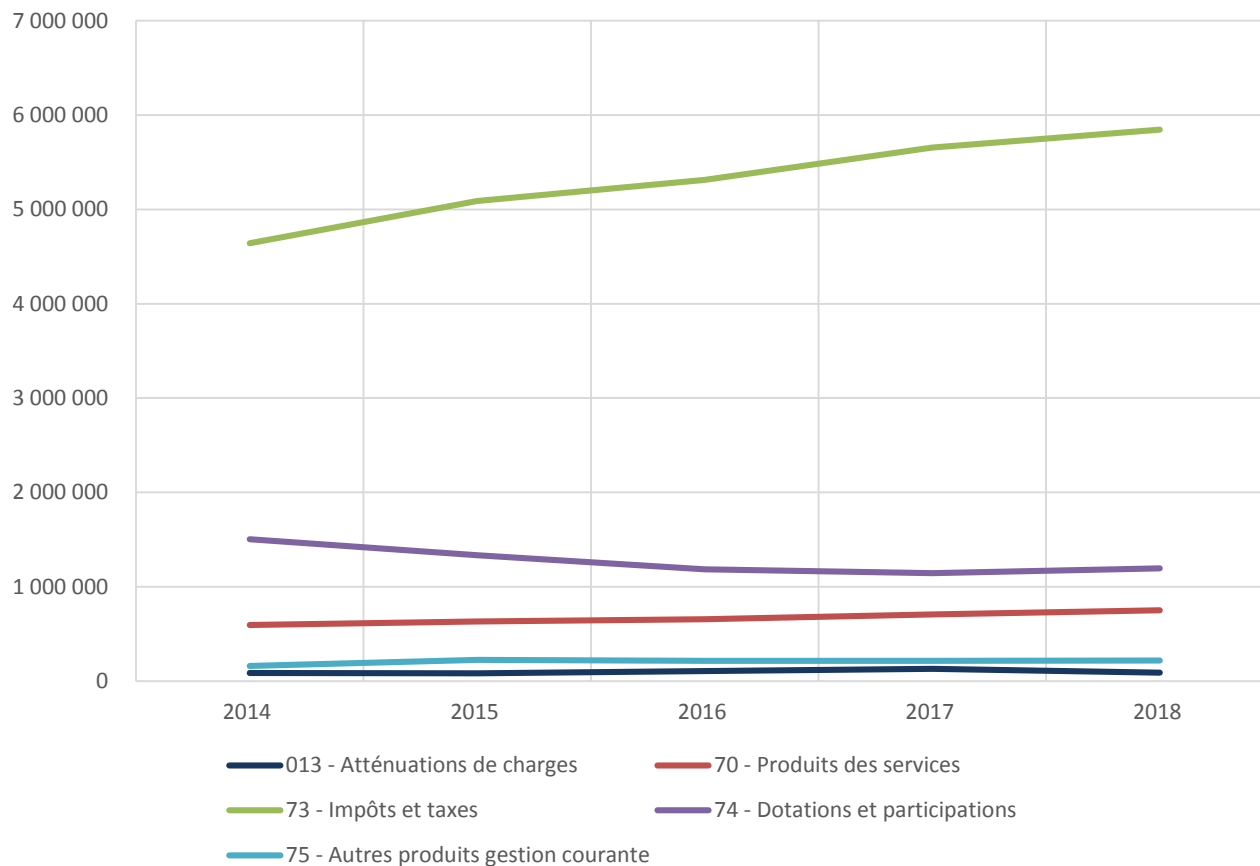
III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement

Evolution des Dépenses de Fonctionnement sur 5 ans



III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement

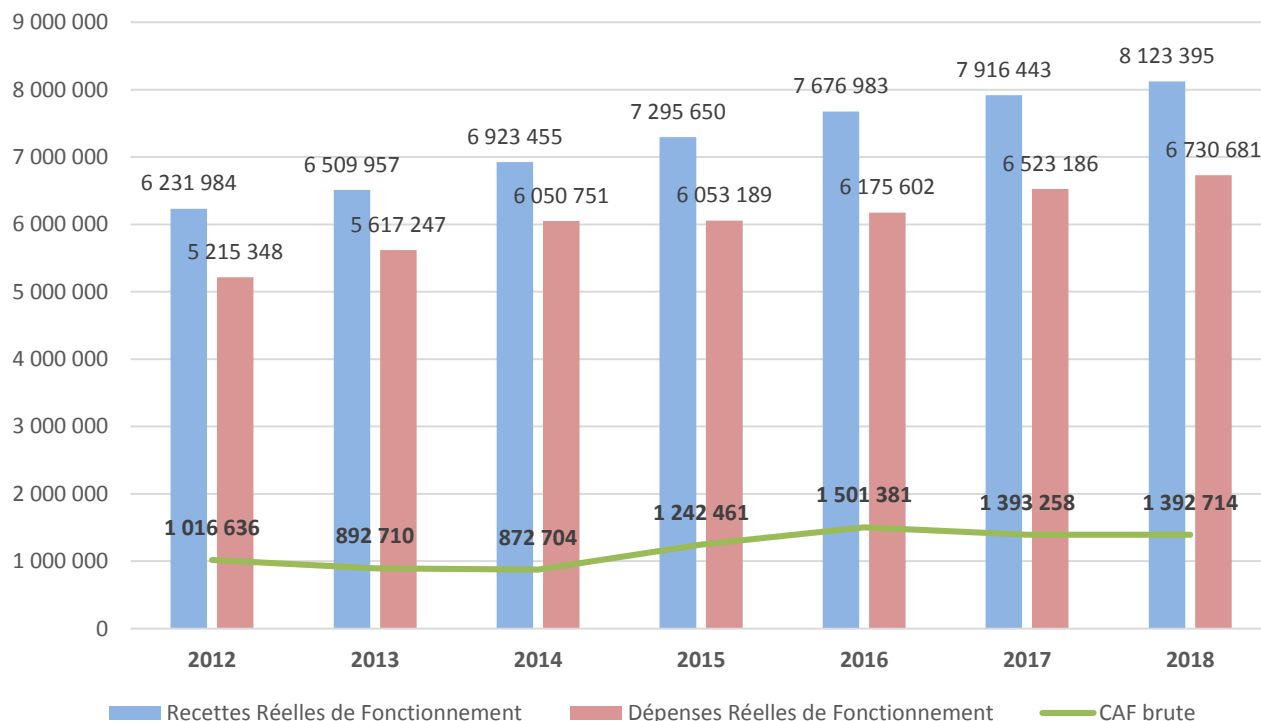
Evolution des Recettes de Fonctionnement sur 5 ans



IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement, et est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles. Elle mesure la capacité de la Commune à financer ses dépenses d'Investissement par des fonds propres (la CAF brute représente l'excédent avant remboursement du capital de la dette)

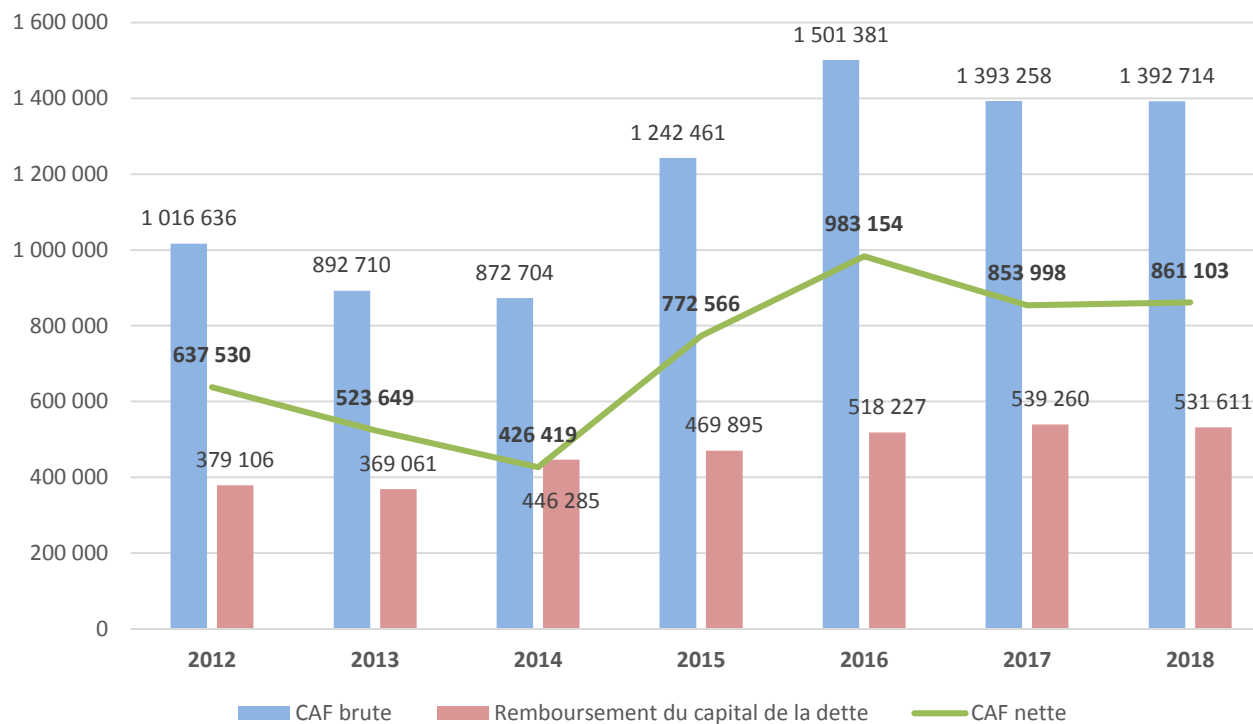
Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute



IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

La capacité d'autofinancement (CAF) nette (après remboursement du capital de la dette) se maintient à un bon niveau en 2018, permettant de financer de nouveaux Investissements en limitant le recours à l'emprunt

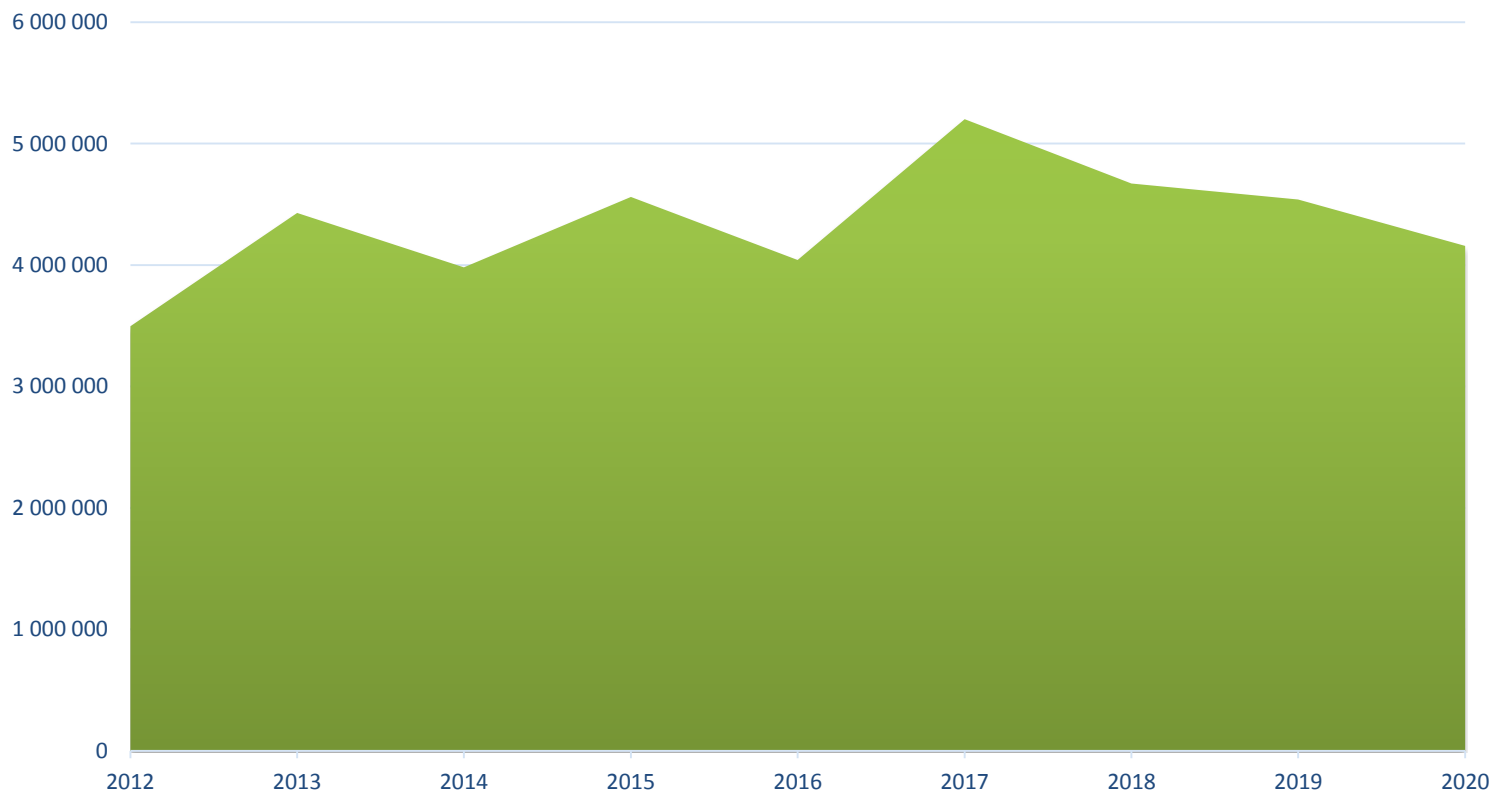
Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette



V. Niveau et évolution de l'endettement

L'encours de dette diminuera en 2019 malgré un nouvel emprunt de 400 000 € voté au Budget Primitif

Evolution de l'encours de la dette depuis 2012



Etat de la dette

L'encours de dette s'élève à **4 670 365.69 €** au 31/12/2018

Le ratio encours de dette sur CAF (Capacité d'Autofinancement Brute) s'établit à **3.4 ans** au 31/12/2018 contre **5 ans en moyenne nationale**.

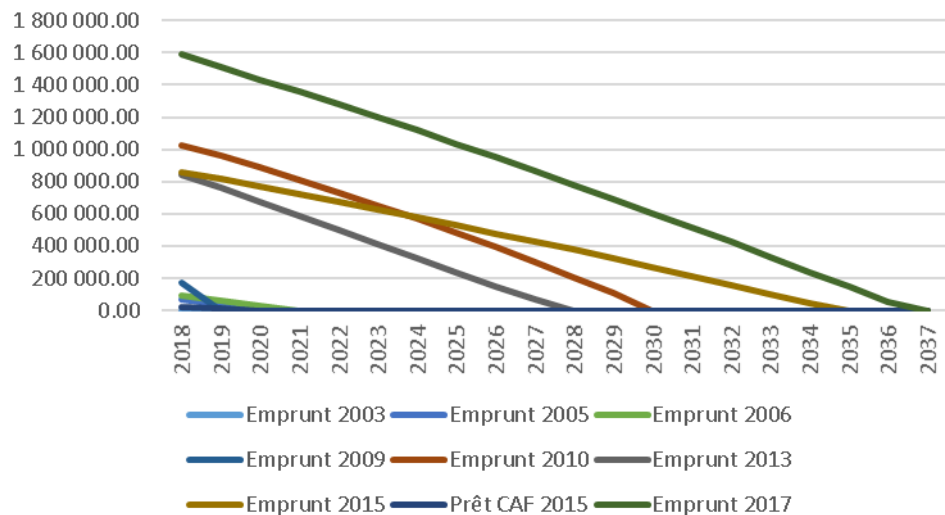
Structure des emprunts en cours :

1 emprunt est arrivé à terme en 2018
8 emprunts restants au 1/1/19, à **taux fixe**

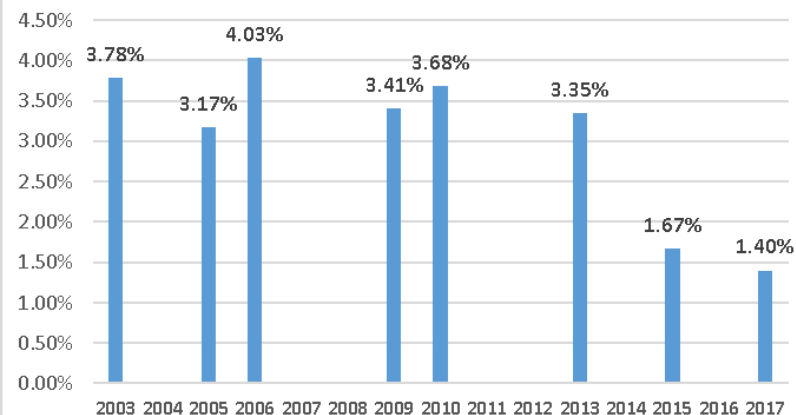
Liste des prêteurs :

Caisse d'Epargne : 2
Crédit Agricole : 2
Crédit Mutuel : 2
Banque Postale : 1
CAF (prêt taux 0) : 1

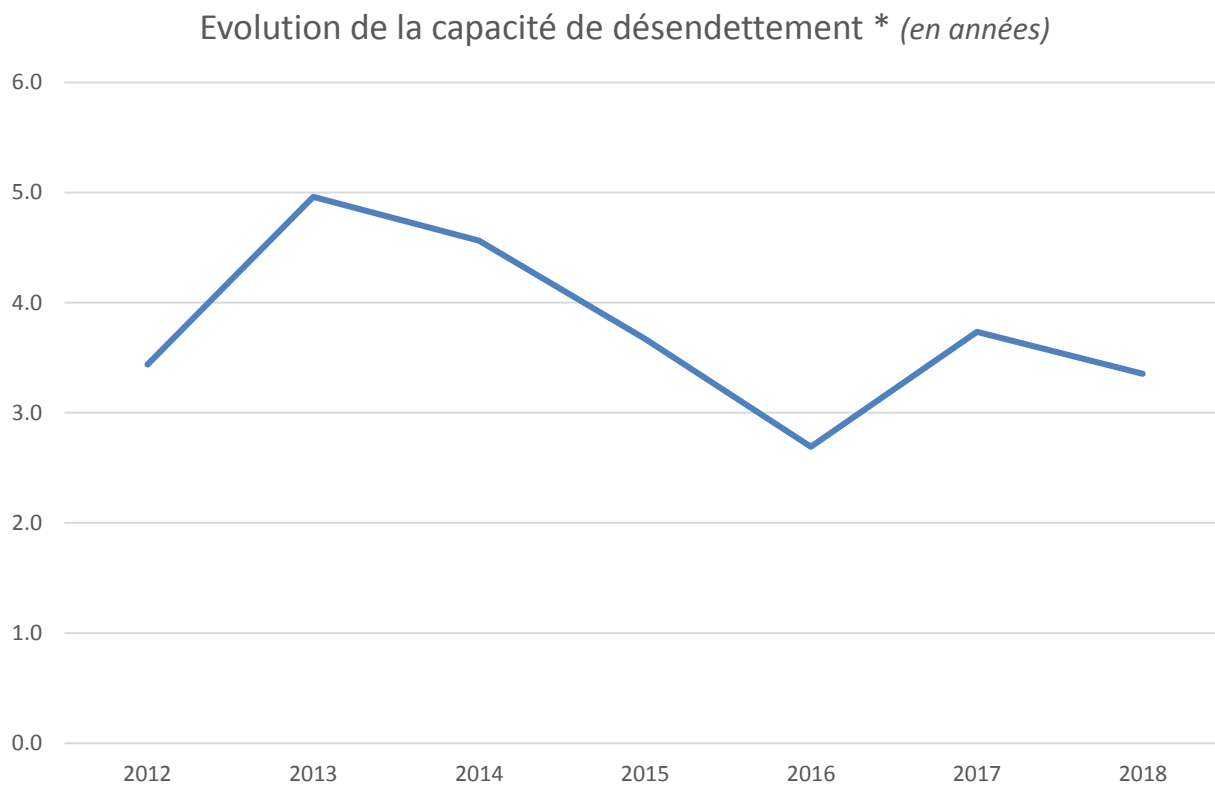
Evolution de l'encours de dette par emprunt



Niveau des taux des emprunts en cours



VI. Capacité de désendettement



* Capacité de désendettement = encours de dette / CAF brute

Endettement par habitant

- **Endettement maîtrisé de la Commune**

L'encours de la dette par habitant a diminué en 2018, passant de 689 €/hab., au 31/12/2017, à 593 €/hab. au 31/12/2018, suite à une année budgétaire réalisée sans recourir à l'emprunt (rappel : un emprunt d'1 700 000 € avait été levé en 2017 pr les travaux à l'école de la Rivière).

L'encours par habitant reste inférieur à la moyenne nationale de la strate (849 € / hab. en 2017 pour les communes de même strate de population).

- **Orientation pour 2019 :**

- *Pour l'exercice 2019, la Commune devrait recourir à l'emprunt pour financer ses investissements, notamment pour les travaux de l'école de la Forêt, mais raisonnablement, dans le cadre d'un volume d'Investissement contenu et de marchés financiers encore favorables. Un emprunt de 400 000 € a été inscrit au Budget Primitif 2019.*

VII. Niveau et évolution des taux d'imposition

Fiscalité locale

- Rappel de l'évolution des bases et des taux entre 2017 et 2018 :

- **Bases 2018** :
 - TH : + 3.75 % (contre + 3.35 % entre 2016 et 2017)
 - TFB : + 4.26 % (contre + 1.38 % entre 2016 et 2017)
 - TFNB : - 0.68 % (contre - 0.56 % entre 2016 et 2017)

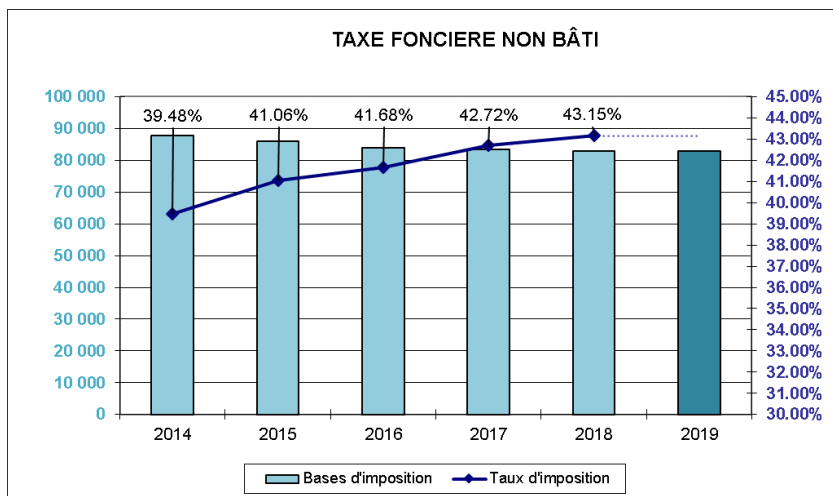
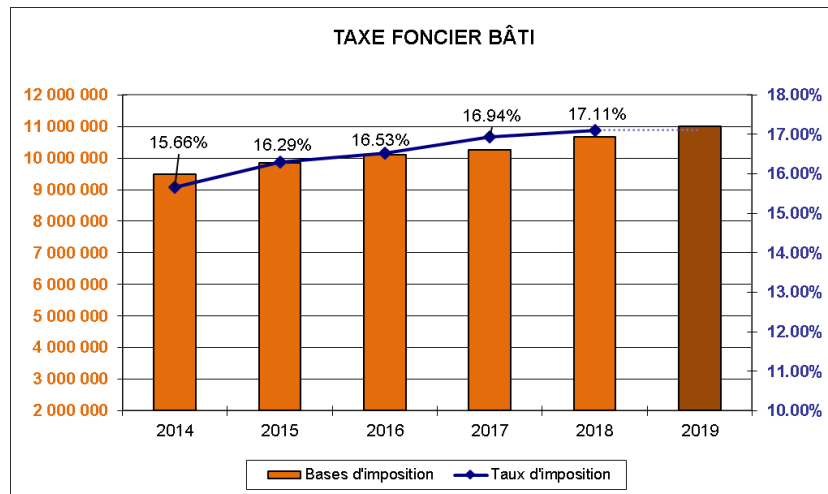
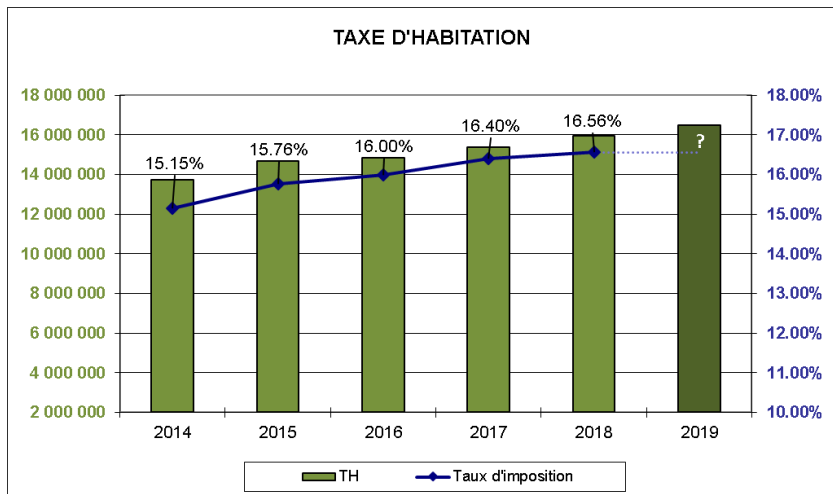
comprenant une revalorisation annuelle des bases par l'Etat fixée à + 1.24 % pour 2018 (+ 2.2 % prévu pour 2019)

- **Taux** : les taux des trois taxes ont augmenté en 2018 de + 1 %

➤ **Taux pour 2019 :**

Suite aux arbitrages finaux, la communication des bases prévisionnelles 2019 par l'Etat et la maîtrise des dépenses de fonctionnement permettront à la Commune de maintenir les taux communaux de Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti, au même niveau que 2018, c'est-à-dire sans augmentation ; seules les bases fiscales augmenteront automatiquement de part la revalorisation annuelle votée par l'Etat.

Evolution des bases et des taux d'imposition



VIII. Principaux ratios financiers

Ratio	CA 2018	BP 2019	Moyennes nationales
Dépenses réelles de Fonctionnement / population	884 €	885 €	868 €
Produit des impositions directes / population	593 €	572 €	453 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 067 €	999 €	1 035 €
Dépenses d'équipement brut / population	290 €	65 €	235 €
Encours de dette (au 01/01/N) / population	613 €	594 €	786 €
DGF / population	54 €	53 €	173 €

IX. Effectifs de la Commune

103 emplois à temps complet et non complets

